

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 juin 2021 à 16 h 00

AUJOURD'HUI vingt cinq juin deux mille vingt et un

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 juin 2021, s'est réuni dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, président la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Odile VIGNAL à Anne-Laure STANISLAS, Géraldine BASTIEN à Catherine PINET-TALLON, Dominique BRIAT à Dominique ADENOT, Marianne MAXIMI à Diego LANDIVAR

Excusé(e)s : Alparslan COSKUN

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Fatima CHENNOUF-TERRASSE arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1.

Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du Compte Administratif (question n°3).

Christine DULAC ROUGERIE, Première Adjointe, préside la séance pour la présentation commune aux questions 3 à 7 et le vote de la question n°3.

Jean-Pierre BRENAS arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7 (fin du pouvoir donné à Julien BONY).

Anna AUBOIS quitte la séance avant le vote de la question n°3 et donne pouvoir à Lucas PEYRE.

Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°3.

Sondès EL HAFIDHI arrive avant le vote de la question n°8 (fin du pouvoir donné à Christophe BERTUCAT).

Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote de la question n°10 et donne pouvoir à Cécile AUDET.

Rapport N° 18
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DES ANIMATIONS
COMMERCIALES ET ARTISANALES

Plusieurs associations sollicitent l'aide de la Ville pour l'organisation de diverses manifestations.

L'ASSOCIATION « COEUR DE VILLE »

L'Association de commerçants « Cœur de Ville » (association loi 1901) organise une nouvelle édition de leur animation phare « Nature et Jardin » prévue cette année du vendredi 21 mai au samedi 22 mai 2021 sur la place de la Victoire.

Cette manifestation a pour finalité de valoriser et défendre l'attractivité du centre historique de Clermont Ferrand grâce au fleurissement de celui-ci. Elle consistera cette année en des ventes horticoles, accompagnées d'une ferme pédagogique. Des aménagements paysagers seront également réalisés place Royale, ainsi qu'au croisement de la rue des Gras et du 11 Novembre.

Le budget prévisionnel de la manifestation est évalué à 7 220 €. Une subvention de 2 406 € est sollicitée auprès de la Ville.

FEDERATION DES BOUCHERS CHARCUTIERS TRAITEURS DU PUY-DE-DÔME

La Fédération des Bouchers Charcutiers Traiteurs du Puy-de-Dôme organise les 13 et 14 juin 2021 la finale nationale du concours du meilleur apprenti boucher de France.

Ce concours rassemble les 3 meilleurs apprentis de France et sera couvert sur plusieurs médias nationaux. Il a pour finalité de mettre en avant les savoir-faire artisanaux des bouchers, et de redonner de l'attractivité à ces métiers.

Le budget prévisionnel est évalué à 56 300 €. Une subvention de 2 000 € est sollicitée auprès de la Ville.

Des subventions sont également sollicitées auprès de la Région Auvergne Rhone-Alpes, du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, de la Chambre de Commerce et d'Industrie ainsi qu'auprès de partenaires privés.

En conséquence, compte-tenu de l'intérêt de ces manifestations, il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d'attribuer une subvention de 2 000 € à l'Association de commerçants Cœur de Ville ;
- d'attribuer une subvention de 2 000 € à la Fédération des Bouchers Charcutiers Traiteurs du Puy-de-Dôme ;
- d'autoriser le versement de ces subventions aux associations concernées.

Les crédits sont disponibles au budget 2021 (Chapitre 65 – Fonction 94.1- Nature 6574 – Service 009)

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 8/07/2021

Pour le Maire et par délégation :
L'Adjoint,

Didier MULLER

